

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que Mme Maria de Lurdes BORGEAUD, domiciliée à St-Gingolph, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter le commerce mentionné ci-après, soit :

Locaux et emplacements	:	bar à vin, sis sur la parcelle N° 4835, folio 13, au lieu-dit "Pré-Naya"	
Adresse	:	Av. de la Gare 42	
Enseigne	:	"VINOTHEQUE LE CEP"	
Prestations	:	service de mets et boissons, avec ou sans alcool à consommer sur place ou à l'emporter, lié à un bar à vin	
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au samedi	: 10 h.00 à 24 h.00
		Dimanche	: fermeture
Début de l'activité	:	dès autorisation	

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 28 mars 2014.

Monthey, le 28 février 2014

L'Administration communale